



## ► Note de recherche

Juin 2020

# Les répercussions du COVID-19 sur le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales

### Points essentiels

- Les répercussions économiques du COVID-19 ont pris la forme de chocs sur l'offre et la demande, de perturbations à tous les échelons des chaînes d'approvisionnement mondiales, et d'un net repli du commerce mondial touchant de nombreux secteurs et de nombreux produits.
- L'effet de contagion des chocs directs subis par le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales a exacerbé la crise qui frappe les entreprises et les travailleurs du monde entier et notamment les plus vulnérables d'entre eux, à savoir les migrants, les personnes dépourvues de protection sociale et les petites et moyennes entreprises.
- La crise pourrait engendrer des effets structurels à long terme et reconfigurer les chaînes d'approvisionnement mondiales dans certains secteurs, accélérant la relocalisation et/ou la délocalisation de proximité, la diversification des fournisseurs et l'automatisation.
- En ce qui concerne le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales, l'OIT a un rôle à jouer en renforçant la durabilité au niveau microéconomique, en faveur des travailleurs et des employeurs, ainsi qu'aux niveaux national, régional et international.

## ► Introduction

Les conséquences humaines de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sont considérables. Depuis que le premier cas a été signalé à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en décembre 2019, le COVID-19 a affecté des vies partout dans le monde.<sup>1</sup> On recense aujourd'hui plusieurs millions de cas confirmés et plusieurs centaines

de milliers de décès déclarés.<sup>2</sup> En raison des risques qui lui sont associés, la pandémie a déclenché une crise économique plus grave que celle de 2008–2009 et devrait entraîner une contraction de l'économie mondiale de 3 pour cent en 2020.<sup>3</sup>

1 OMS, "Rolling updates on coronavirus disease (COVID-19)".

2 Financial Times, «Total COVID-19 cases», consulté le 22 mai 2020.

3 Fonds monétaire international, *World Economic Outlook: The Great Lockdown*, Avril 2020. Résumé disponible en français sous le titre: «Perspectives économiques mondiales. Avril 2020».

L'interconnexion des flux économiques mondiaux amplifie les effets de la pandémie, qui s'est propagée rapidement le long des axes de transport et de déplacement.<sup>4</sup> La pandémie a eu des répercussions directes sur le commerce international et les chaînes d'approvisionnement mondiales qui relient différents sites de production dans le monde. Ces chaînes reposent souvent sur des fournisseurs spécialisés, parfois regroupés sur certains sites, et utilisent des techniques de production en flux tendu qui réduisent les stocks au minimum et à ne produire qu'en fonction des besoins. C'est pourquoi les perturbations de la production dues au COVID-19, d'abord circonscrites à un seul lieu, se répercutent sur l'ensemble des réseaux d'approvisionnement, et produisent des effets intra- et intersectoriels généralisés à l'échelle mondiale. Avec l'adoption de mesures de confinement dans le monde entier, les contraintes d'abord liées à l'offre ont

rapidement fait place à un recul de la demande. Ainsi, tous les échelons des chaînes d'approvisionnement, des secteurs de l'extraction des matières premières à ceux de l'assemblage et, en bout de ligne, ceux de la distribution et de la vente, subissent les conséquences économiques et sociales du COVID-19.

La présente note propose une analyse des effets à court terme de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et les travailleurs dont les activités sont en lien avec le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales et étudie les répercussions à long terme de la pandémie sur la durabilité des chaînes d'approvisionnement et sur le monde du travail. Il ressort de l'analyse que la pandémie offre une occasion importante d'accroître la résilience des chaînes d'approvisionnement mondiales et de renforcer leur contribution à une croissance économique inclusive dans les pays émergents et en développement.

## ► Commerce, perturbations des chaînes d'approvisionnement et chocs sur la demande

Le COVID-19 a entraîné de vastes répercussions négatives sur le commerce et l'investissement direct étranger, et provoqué une baisse considérable des exportations et des importations mondiales dans un certain nombre de secteurs. Cet impact est appelé à s'accroître dans un proche avenir à mesure que les pays traverseront les phases successives de l'épidémie, et le commerce mondial devrait connaître un recul de 13 à 32 pour cent en 2020 (le volume des échanges devrait diminuer de plus de 10% dans toutes les régions),<sup>5</sup> et l'investissement direct étranger devrait chuter de 30 à 40 pour cent en 2020-2021.<sup>6</sup>

Les premières perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ont concerné l'offre, avec la fermeture d'usines en Chine décidée en vue de ralentir la propagation du COVID-19. La situation a provoqué des pénuries de pièces détachées et de matériel au détriment

de secteurs situés en aval, en particulier les secteurs de la chimie, de l'équipement informatique, de l'habillement et du textile, de la mécanique, de la métallurgie et des fabrications métalliques, et des instruments de précision.<sup>7</sup> Les effets successifs de ces pénuries se sont propagés à de nombreux autres pays, contraignant certaines entreprises à ralentir la production ou suspendre complètement leurs activités.<sup>8</sup> De plus, le choc négatif sur l'offre de main-d'œuvre provoqué par les mesures nationales de confinement et les restrictions à la circulation transfrontalière des personnes contribuent aux graves perturbations qui frappent l'offre de produits agricoles, en particulier dans les économies émergentes et en développement, et de nombreux produits industriels. Dans certaines économies en développement, le commerce transfrontalier informel représente une part importante de l'activité commerciale; ainsi, on estime que

4 Voir Richard Baldwin et Beatrice Weder di Mauro (eds), *Economics in the Time of COVID-19*, 6 mars 2020.

5 Organisation mondiale du commerce, *Trade Set to Plunge as COVID-19 Pandemic Upends Global Economy*, communiqué de presse, 8 avril 2020.

6 Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *Investment Trends Monitor: Impact of the COVID-19 Pandemic on Global FDI and GVCs*, n° 35: mars 2020.

7 CNUCED, *Trade and Development Report Update: Global Trade Impact of the Coronavirus (COVID-19) Epidemic*, 4 mars 2020.

8 Voir, par exemple: Car and Driver, «*Details of Increasing Plant Shutdowns Amid COVID-19 Pandemic*», 25 mars 2020; et CNET Roadshow, «*COVID-19 And Plant Closures: The Auto Industry's Response, Potential Return Dates*», 13 mars 2020.

30 à 40 pour cent du commerce transfrontalier en Afrique relève de l'économie informelle.<sup>9</sup>

Les futures répercussions sur le commerce mondial de produits manufacturés intermédiaires devraient être particulièrement importantes en 2020. Les exportations de la Chine, qui représentent environ 20 pour cent du commerce mondial de ces produits, devraient d'abord connaître un recul marqué, suivi d'une baisse dans les autres grands producteurs (par ex., les États-Unis et l'Allemagne). Une analyse préliminaire réalisée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) montre que même une légère baisse dans le commerce de biens intermédiaires peut avoir de fortes répercussions. On estime par exemple qu'une baisse de 2 pour cent des exportations d'intrants intermédiaires de la Chine vers les constructeurs automobiles de l'Union européenne, du Japon, de l'Amérique du Nord, de la République de Corée et d'autres grandes économies productrices d'automobiles pourrait entraîner une réduction de 7 milliards de dollars É.-U. des exportations automobiles de ces économies vers le reste du monde.<sup>10</sup>

Outre les perturbations de l'offre, la crise a également généré des chocs directs sur la demande dans un grand nombre de secteurs liés à l'extraction des matières premières, la manufacture et les services. Ainsi, la demande de certaines matières premières telles que le cuivre et le nickel a chuté de manière vertigineuse. Le choc subi par la demande a été particulièrement perturbateur pour certaines matières premières telles que le pétrole et les produits laitiers, dont les excédents de stock ont entraîné des difficultés de stockage et la destruction de denrées périssables.<sup>11</sup> On observe la même tendance à la saturation des capacités de stockage dans certains secteurs manufacturiers tels que l'industrie automobile.<sup>12</sup> Pour ce qui est des services, certains secteurs tels que l'aviation civile et le tourisme ont subi de plein fouet les

effets du violent choc négatif qu'a subi la demande durant les premiers mois de la crise mondiale. D'autres secteurs, tels que l'alimentation de détail, ont connu une forte hausse de la demande à court terme sous l'effet d'un fort choc positif (mais ils sont confrontés à des goulets d'étranglement dans les secteurs situés en amont).<sup>13</sup> On craint toutefois que les restrictions à la circulation des personnes et les mesures de distanciation sociale ne continuent à influencer sur les consommateurs en induisant des modifications structurelles dans les comportements à moyen et à long terme.

Compte tenu des chocs subis par les chaînes d'approvisionnement mondiales, la pandémie pourrait notamment avoir pour conséquence future d'accélérer la relocalisation ou la délocalisation de proximité dans certains secteurs, en particulier ceux dont les chaînes d'approvisionnement ont été fortement perturbées et pour lesquels des contrôles à l'exportation ont été imposés par les gouvernements.<sup>14</sup> Il pourrait en résulter une réorientation vers des segments des chaînes d'approvisionnement mondiales plus proches de l'utilisateur final, en particulier les chaînes d'approvisionnement régionales. La pandémie pourrait aussi entraîner des changements structurels dans les chaînes d'approvisionnement visant à renforcer la diversité des fournisseurs et accroître les stocks de composants et de produits essentiels, tels que les biens et services considérés comme revêtant une importance stratégique au niveau national. Dans une enquête récente réalisée par PWC auprès d'un échantillon de 55 entreprises des États-Unis et du Mexique, la majorité des personnes interrogées a répondu «pas sûr» (27 pour cent) ou «oui» (42 pour cent) à la question de savoir si le coronavirus allait les amener à revoir l'ampleur de leur chaîne d'approvisionnement.<sup>15</sup> Par ailleurs, la pandémie se déroule sur fond de guerre commerciale entamée avant le début de la crise actuelle. Cette guerre a conduit un

9 CNUCED, *Economic Development in Africa Report 2019: Made in Africa: Rules of Origin for Enhanced Intra-African Trade*, 2019.

10 CNUCED, *Trade and Development Report Update: Global Trade Impact of the Coronavirus (COVID-19) Epidemic*, 4 mars 2020.

11 Voir, par exemple: CNBC, "The Hunt for Oil Storage Space is On — Here's How it Works and Why it Matters", 22 avril 2020; NBC News, "Dairy Farmers Forced to Dump Milk as Demand Drops Amid Coronavirus Closures", 14 avril 2020.

12 Voir, par exemple: Fortune, "From Cargo Ships to Fairgrounds—As Backlog of Cars Grows, Importers Search for Storage Space", 1er mai 2020.

13 Les notes sectorielles du BIT fournissent des informations plus détaillées sur l'ampleur du choc subi par la demande dans ces secteurs, par région, et ses répercussions sur l'emploi dans les secteurs. Elles sont consultables à l'adresse suivante: <https://www.ilo.org/global/topics/coronavirus/sectoral/lang--fr/index.htm>

14 Voir: Conseil européen, *Roadmap to Recovery: Towards a More Resilient, Sustainable and Fair Europe*, 2020. Les secteurs australiens de la fabrication de produits médicaux et pharmaceutiques offrent un exemple de la manière dont le COVID-19 suscite une nouvelle réflexion sur les chaînes d'approvisionnement et la relocalisation de la production.

15 PWC, "COVID-19 CFO Pulse Survey US/Mexico findings", 30 mars 2020.

certain nombre de pays à relever leurs tarifs douaniers sur des produits essentiels au cours des deux dernières années et pesait déjà en faveur d'une réorientation des chaînes d'approvisionnement vers des pays pratiquant des tarifs douaniers plus bas. C'est pourquoi un vaste débat s'est engagé sur la question de savoir s'il convient de repenser les stratégies relatives aux chaînes d'approvisionnement mondiales pour en accroître la résilience et réduire leur exposition aux perturbations et aux chocs, et renforcer leur durabilité.<sup>16</sup>

La pandémie et le contexte actuel de récession pourraient également avoir pour résultat d'accélérer les progrès technologiques grâce au recours à l'intelligence artificielle et à l'automatisation. Des secteurs tels que le commerce de détail et le recyclage font de plus en plus appel à des robots pour réduire au minimum les contacts humains, par exemple dans la réalisation de tâches courantes qui exigeraient une proximité physique entre travailleurs. Dans certains cas, cela a permis d'affecter les travailleurs à d'autres responsabilités dans des lieux accueillant moins de personnes.<sup>17</sup> Toutefois, des recherches montrent qu'en période de récession, l'automatisation s'effectue à un rythme plus élevé qu'en période «normale», ce qui permet

aux entreprises de se restructurer et peut entraîner des suppressions d'emplois importantes. A titre d'exemple, aux États-Unis, 88 pour cent des pertes d'emplois survenues dans les métiers de routine depuis le milieu des années 1980 ont eu lieu au cours des 12 mois qui ont suivi une récession, et ces emplois n'ont pas été rétablis au début de la reprise.<sup>18</sup> Les mutations technologiques introduites au cours de la récession actuelle, qui entraînent des suppressions de postes, risquent d'entraver la croissance de l'emploi dans certaines catégories d'activités au moment de la reprise.

Dans les économies émergentes et en développement, en particulier, la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement à moyen terme, par la relocalisation ou la délocalisation de proximité, présente un défi en matière de développement. En effet, une telle réorientation entamerait sans doute leur aptitude à tirer parti des chaînes d'approvisionnement mondiales à travers l'industrialisation.<sup>19</sup> En outre, elles seraient mal outillées pour exploiter les tendances telles que le recours à l'intelligence artificielle ou l'autonomisation à court terme, en raison de contraintes technologiques.

## ► Conséquences et défis pour les travailleurs et les entreprises

Parmi les risques posés par le COVID-19 aux travailleurs figurent la perte d'emploi et de revenu, les risques sanitaires liés aux conditions de travail, et la perte de productivité. Ces risques sont exacerbés dans certaines chaînes d'approvisionnement en biens et services essentiels et pour certains travailleurs tels que les travailleurs migrants, les travailleurs de l'économie informelle et les travailleurs dépourvus de protection sociale. Les entreprises qui participent aux chaînes d'approvisionnement mondiales courent elles aussi des risques particuliers, liés à l'affaiblissement du commerce

et à l'étranglement de l'offre. Ces défis sont particulièrement prégnants dans les échelons inférieurs des chaînes d'approvisionnement où les petites et moyennes entreprises (PME) et les travailleurs informels sont fortement représentés, en particulier dans les économies émergentes et en développement, même si la majorité des PME et des travailleurs informels n'ont pas de lien direct avec les chaînes d'approvisionnement mondiales. De plus, comme pour les autres entreprises, celles qui participent aux chaînes d'approvisionnement mondiales sont confrontées à une demande plus faible, à des coûts factoriels plus élevés, à un moindre accès au capital, à une productivité plus basse et à des coûts de transports plus élevés qu'avant la pandémie.

16 Voir, par exemple: Willy Shih, *Is It Time to Rethink Globalized Supply Chains?* (MIT Sloan, 2020), et Meredith Watkins et Gianluca Corinaldesi, *COVID-19 and Global Supply Chains: Disruptions and Restructuring* (Duke University, 2020).

17 Voir, par exemple: Michael Corkery et David Gelles, «*Robots Welcome to Take Over, as Pandemic Accelerates Automation*» dans *The New York Times*, 10 avril 2020.

18 Voir: Brad J. Hershbein et Lisa B. Kahn, «*Do Recessions Accelerate Routine-Biased Technological Change? Evidence from Vacancy Postings*», Upjohn Institute Working Paper No. 16-254, et Nir Jaimovich et Henry E. Siu, «*Job Polarization and Jobless Recoveries*» National Bureau of Economic Research Working Paper No. 18334.

19 Voir: Adnan Seric et al., «*Managing COVID-19: How the Pandemic Disrupts Global Value Chains*», (Industrial Analytics Platform, 2020).

Les PME sont touchées de façon disproportionnée en raison de leur manque de ressources, de leur vulnérabilité accrue face aux pertes résultant des mesures de distanciation sociale et de leur moindre accès aux capitaux par rapport aux grandes entreprises.<sup>20</sup>

Les dernières estimations du BIT montrent que, globalement, 94 pour cent de la main-d'œuvre mondiale vit dans des pays où la fermeture des lieux de travail est recommandée ou obligatoire et que 165 millions d'emplois à temps plein (sur la base d'une semaine de 40 heures) ont été supprimés au cours du premier trimestre 2020.<sup>21</sup> La crise a provoqué une baisse directe et indirecte de revenu chez les travailleurs qui participent aux chaînes d'approvisionnement mondiales suite à la fermeture des lieux de travail tels que les usines, et aux effets négatifs sur les revenus des restrictions commerciales affectant de nombreux biens essentiels. Parmi les secteurs fortement dépendants des chaînes d'approvisionnement mondiales et durement touchés par ces fermetures figurent le secteur de l'habillement, qui a également dû faire face à un choc affectant la demande, des perturbations de l'approvisionnement de biens intermédiaires et l'annulation de contrats.<sup>22</sup>

Un autre secteur touché par les restrictions au déplacement des personnes et la reconfiguration des modalités et conditions de travail est l'agriculture, aussi bien dans les économies développées que celles en développement.<sup>23</sup> En effet, les travailleurs qui participent aux chaînes d'approvisionnement alimentaire mondiales sont particulièrement vulnérables au niveau de la production agricole et restent vulnérables jusqu'au processus de distribution. Les travailleurs agricoles de certains secteurs situés en amont des chaînes d'approvisionnement sont en proie à des difficultés dues au non-paiement de leurs salaires, à l'absence de protection sociale, au manque d'équipement de sécurité adéquat et à des pratiques d'hygiène qui accroissent les risques sanitaires.<sup>24</sup> Les travailleurs logés en groupe sont aussi particulièrement exposés car, généralement, dans ce type d'hébergement, «le ménage n'est jamais fait en profondeur; les espaces de vie sont clos; le savon et les produits d'hygiène de base sont disponibles en quantités limitées; et la distanciation sociale ne peut y être pratiquée».<sup>25</sup>

Le secteur de la marine marchande (qui assure le transport de 90 pour cent du volume des échanges mondiaux) connaît une situation particulièrement difficile.<sup>26</sup> Dans de nombreux cas, les membres d'équipage se sont vu interdire de débarquer suite aux mesures édictées par les gouvernements et sont donc contraints de rester à bord des navires au-delà de la date d'échéance de leur contrat. Certains travailleurs doivent solliciter une prorogation de contrat et poursuivre leur séjour à bord d'embarcations offrant un espace limité.<sup>27</sup>

La productivité des entreprises et des travailleurs qui participent aux chaînes d'approvisionnement mondiales a également souffert en raison, notamment, de la fermeture obligatoire des usines, de la reconfiguration des lieux de travail, des perturbations dans l'approvisionnement de biens intermédiaires, de l'augmentation des frais logistiques et de la nécessité de rechercher d'autres fournisseurs. Du côté des travailleurs, les mesures imposées pour atténuer les risques sanitaires, telles que le port obligatoire d'équipement de protection ou la pratique de la distanciation sociale en continu, peuvent également entraîner une baisse de la productivité.

Si les effets du COVID-19 sont déstabilisants pour de nombreuses entreprises, ils posent des défis particuliers aux PME, dont beaucoup subissent d'importantes pertes de revenu et disposent de réserves limitées, tout en souffrant d'un manque d'accès aux capitaux. De plus, les PME qui participent aux chaînes d'approvisionnement mondiales se heurtent parfois à des difficultés supplémentaires car, bien souvent, elles possèdent un nombre restreint de fournisseurs et disposent d'une moindre souplesse dans la gestion des coûts. Plus la crise s'allonge, moins les PME qui participent aux chaînes d'approvisionnement mondiales auront les capacités de gérer les pénuries d'approvisionnement et de main-d'œuvre et les pertes de productivité. Des enquêtes récentes menées dans un certain nombre de pays montrent qu'effectivement, un grand nombre de PME sont directement touchées par la baisse de la demande, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les problèmes liés au transport et à la logistique.<sup>28</sup> Sans l'intervention des pouvoirs publics, elles auront également de moins en moins accès au crédit dont elles ont besoin pour rester solvables en période de

20 Voir: OCDE, [COVID-19: SME Policy Responses](#), avril 2020.

21 BIT, Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail, 4e édition, 27 mai 2020.

22 Voir, par exemple: Mark Anner, «[Abandoned? The Impact of COVID-19 on Workers and Businesses at the Bottom of Global Garment Supply Chains](#)» (Penn State Center for Global Workers' Rights, 2020).

23 Voir, par exemple: Daniel Costa and Philip Martin (eds), [Coronavirus and Farmworkers: Farm Employment, Safety Issues, and the H-2A Guestworker Program](#) (Economic Policy Institute, 2020).

24 Pour plus d'informations sur les effets du COVID-19 sur l'agriculture, voir, par exemple: Business and Human Rights Resource Center, [India: Thousands of Tea Workers Protest Over Unpaid Wages During COVID-19 Lockdown](#) et Oxfam International: [Food Workers on the Frontline of Coronavirus](#).

25 James Lewry, [COVID-19: The Impact on Workers in Global Supply Chains](#), 7 avril 2020.

26 Chambre internationale de la marine marchande, «[Shipping and World Trade](#)».

27 Voir, par exemple: Matt Apuzzo et Selam Gebrekidan, «[Trapped at Sea by COVID-19 Lockdowns, Crew Members Plead for Help](#)», dans The New York Times, 25 mars 2020.

28 OCDE, «[COVID-19: SME Policy Responses](#)», 2020.

récession, retenir les travailleurs et continuer à verser les salaires de leurs employés.

Si la grande majorité des travailleurs et des entreprises du secteur informel n'ont pas de lien direct avec les chaînes d'approvisionnement mondiales, ceux qui en ont un, et qui sont concentrés principalement dans les économies émergentes et en développement, courent souvent davantage de risques en raison de leur manque d'accès aux capitaux, aux services de santé et à la protection sociale. Ajoutons que les rapatriements de salaires et les investissements directs

étrangers représentent une part importante des revenus et des investissements dans les économies émergentes et en développement. Or, la crise fait peser de lourdes contraintes sur ce type d'investissement.<sup>29</sup> La fuite de capitaux due à la crise risque de priver de manière disproportionnée ces économies des investissements indispensables à la réalisation de leurs objectifs de développement à long terme qui sont liés à l'amélioration des résultats du marché du travail, d'où l'importance de promouvoir la croissance économique et l'investissement au niveau national.

## ► Le rôle de l'OIT

Le rôle de l'OIT à l'égard du commerce et des chaînes d'approvisionnement mondiales découle de son mandat institutionnel, dans lequel s'inscrit un certain nombre d'interventions particulièrement pertinentes dans le contexte de la pandémie de COVID-19. L'Organisation a d'ores et déjà défini un cadre fondé sur les normes internationales du travail pour faire face à la crise et aider les pays à se relever, en mettant l'accent sur les objectifs en matière de travail décent.<sup>30</sup> En ce qui concerne le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales, l'Organisation a un rôle à jouer en renforçant la durabilité au niveau microéconomique, en faveur des travailleurs et des employeurs, ainsi qu'aux niveaux national, régional et international.<sup>31</sup>

A l'échelle des pays, l'OIT fournit une assistance aux Etats Membres, à leur demande, dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux ou multilatéraux.

Cet appui leur permet de renforcer leurs capacités institutionnelles pour mettre en œuvre les normes du travail, par exemple, par le biais de la législation ou de mécanismes d'application. Ces activités sont importantes pour améliorer les effets du commerce sur le marché du travail tels que la réduction des inégalités, des déficits de protection et de la pauvreté.<sup>32</sup> L'OIT aide également les pays à concevoir et mettre en œuvre les dispositions relatives au travail dans les accords commerciaux, afin de

créer des conditions favorables au travail décent dans les chaînes mondiales d'approvisionnement à la lumière des principes et droits fondamentaux au travail et des normes internationales du travail ratifiées.

L'OIT fournit également des conseils aux gouvernements et aux entreprises, multinationales ou autres, en matière d'investissement direct étranger et de commerce, y compris dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En particulier, la Réunion tripartite d'experts visant à promouvoir l'emploi décent et la protection des principes et droits fondamentaux au travail pour les travailleurs des zones franches d'exportation (ZFE), dans ses conclusions adoptées en novembre 2017, fait valoir que les gouvernements «devraient ratifier des conventions et appliquer dans la loi et dans la pratique les dispositions des conventions ratifiées, dans l'ensemble du pays, y compris dans les ZFE. Les autorités compétentes en matière de droit du travail doivent contribuer à la mise en œuvre des mesures relatives aux ZFE». Elle indique également que toutes les entreprises «ont la responsabilité de respecter les droits des travailleurs, d'user de leur influence pour faire en sorte que les droits de ceux-ci soient également respectés au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, et de veiller à ce que les travailleurs aient accès à des voies de recours en cas d'atteinte à leurs droits».<sup>33</sup>

29 Voir: CNUCED, *Rapport sur l'investissement dans le monde 2019 – Les zones économiques spéciales*, 2019.

30 Les quatre piliers du cadre sont: veiller à la sécurité des travailleurs; soutenir l'emploi et le revenu; stabiliser l'économie; et se fonder sur le dialogue social. Voir: *Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail – Répercussions et réponses, première édition*, 18 mars 2020, and *Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail – Estimations actualisées et analyses, deuxième édition*, 7 avril 2020.

31 Voir: OIT, *Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*, 2016.

32 Voir: BIT, *Dispositions relatives au travail dans les accords commerciaux: tendances récentes et pertinence pour l'OIT*, GB.328/POL/3 (2016).

33 BIT, *Conclusions relatives à la promotion du travail décent et à la protection des principes et droits fondamentaux au travail pour les travailleurs des zones franches d'exportation*, MEWEPZ/2017/3 (2017).

L'OIT et ses mandants appuient fortement le processus de dialogue social entre les représentants des employeurs et des travailleurs en période de crise et, notamment, le dialogue social transnational à tous les niveaux, y compris en ce qui concerne les accords d'entreprise transnationaux, tel que la négociation d'accords-cadres internationaux entre les entreprises multinationales et les syndicats internationaux.<sup>34</sup> En effet, la Déclaration de principes tripartite de l'OIT sur les entreprises multinationales et la politique sociale constitue un cadre solide de collaboration et de coopération entre les parties prenantes, ce qui est «importante et nécessaire dans le contexte des investissements directs étrangers et du commerce, ainsi qu'au regard de l'utilisation des chaînes d'approvisionnement mondiales».

A ce titre, l'OIT et ses mandants ont appuyé les efforts déployés pour faire face aux répercussions du COVID-19 sur le commerce et les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris ceux décrits ci-dessous.

► **Dans le secteur mondial de l'habillement**, l'OIT a soutenu un «appel à l'action» issu de vastes consultations avec des marques, des détaillants, des fabricants, des organisations d'employeurs et de travailleurs du monde entier pour protéger le revenu, la santé et l'emploi des travailleurs et leur permettre de survivre à la crise du COVID-19.<sup>35</sup>

► **L'Organisation internationale des employeurs et la Confédération syndicale internationale** appellent à réduire au minimum les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de produits médicaux, d'aliments et d'autres articles essentiels par la coopération intergouvernementale, entre autres mesures à prendre durant la crise.<sup>36</sup>

► **La Chambre internationale de la marine marchande et la Fédération internationale des ouvriers du transport** œuvrent en faveur d'une solution permettant d'octroyer «des dérogations appropriées aux restrictions nationales de déplacement imposées aux gens de mer qui doivent rejoindre ou quitter leur embarcation, afin de permettre aux chaînes d'approvisionnement maritimes de continuer à fonctionner».<sup>37</sup>

Il ne fait aucun doute que l'OIT a un rôle particulier à jouer en veillant à ce que la voix des représentants des travailleurs et des employeurs soit entendue afin de relever les défis posés par le COVID-19 aux entreprises et aux travailleurs des chaînes d'approvisionnement mondiales. Un dialogue renforcé et plus efficace doit s'instaurer entre les institutions multilatérales pour traiter des questions directement liées au monde du travail, et veiller à un système commercial libre et équitable pour promouvoir une croissance inclusive. L'OIT pourrait jouer un rôle important au sein du système multilatéral en renforçant sa coopération avec d'autres organisations et en mettant en place avec elle des dispositifs institutionnels, s'acquittant ainsi de la mission qui lui est confiée dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail.<sup>38</sup>

34 Pour un exemple relatif au COVID-19, voir: IndustriALL Global Union «**ENGIE s'engage à prendre à sa charge les soins de santé et les droits à la sécurité sociale liés au COVID-19 pour tous ses employés à travers le monde**», 29 avril 2020.

35 Voir: BIT, «**COVID-19: Action in the Global Garment Industry**» et Confédération syndicale internationale (CSI), «**COVID-19: Global Action to Support the Garment Industry**», 22 avril 2020.

36 Organisation internationale des employeurs et Confédération syndicale internationale (CSI), **Joint Statement on COVID-19 by International Organisation of Employers and International Trade Union Confederation**.

37 Chambre internationale de la marine marchande, **Joint Open Letter to United Nations Agencies from the Global Maritime Transport Industry**, 19 mars 2020.

38 **Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail**, 2019.

**Pour nous contacter**

Corley-Coulibaly, Marva  
Département de la recherche

**Organisation internationale du Travail**

Route des Morillons 4  
CH-1211 Genève 22  
Suisse

T: +41 22 799 6105

E: [corley@ilo.org](mailto:corley@ilo.org)